

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	DROIT ECONOMIE GESTION					M2
Mention :	CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL					
Parcours :	CONTRÔLE DE GESTION DES ORGANISATIONS PUBLIQUES					
Volume horaire étudiant :	499h	10h	h	h	h	509h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Angèle RENAUD Professeure des Universités ☎ 03.80.39.37.90 Angele.renaud@u-bourgogne.fr	Anne-Laure Pawka-Monnot Bureau 128 Pôle économie gestion ☎ 03.80.39.54 20 cgop-iae@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement	IAE Dijon

Objectifs de la formation et débouchés

■ Objectifs

Le Master Contrôle de Gestion des Organisations Publiques (CGOP) forme aux **métiers du contrôle de gestion et de l'audit interne dans le secteur public et le secteur privé** assurant des missions de service public. Ce master est membre de l'Association nationale des masters Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel (AM-CGAO). Il est inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Les organisations publiques recouvrent toutes les activités régaliennes, économiques, sociales... gérées par des personnes morales de droit public ou de droit privé sous l'égide des pouvoirs publics. Ces organisations sont multifformes (*liste non exhaustive*) :

- **Entreprises publiques** (ex. sociétés anonymes à capitaux publics, cotées en bourse)
- **Entreprises privées** concessionnaires et délégataires de service public (ex. entreprises de construction et gestion des autoroutes, d'exploitation des aéroports, de gestion des transports publics, de l'énergie, de l'eau...)
- **Administrations de l'Etat** (ex. ministères)
- **Collectivités territoriales** (communes, départements, régions)
- **Etablissements hospitaliers, établissements de santé privés** (ex. cliniques)
- **Etablissements publics** (industriels, commerciaux, administratifs ou scientifiques)
- Etc.

Depuis les réformes des années 2000, les organisations publiques sont tournées vers une culture du résultat, visant des services publics modernes et performants. Qu'il soit à caractère **industriel, commercial ou administratif**, le **service public** est de plus en plus confié aux **entreprises privées** dont le succès repose

sur la maîtrise des dispositifs juridiques, comptables et financiers des concessions et DSP (délégations de service public). Ainsi, le périmètre du service public dépasse largement celui du secteur public.

Doté de compétences techniques (savoir élaborer des budgets, des plans d'investissement, calculer des coûts, construire et analyser des tableaux de bord, maîtriser la comptabilité publique, réaliser des audits de DSP...) et de compétences comportementales (communiquer, convaincre, responsabiliser, manager...), **le contrôleur de gestion dans les organisations publiques est un expert du pilotage stratégique, financier et opérationnel** qui contribue à l'amélioration de la performance des services publics.

Le master CGOP répond aux besoins de performance et de création de valeur pour les organisations publiques et leurs partenaires privés. **C'est la première formation de contrôle de gestion en France dédiée aux problématiques spécifiques des services publics.** Ce master est membre de l'Association nationale des Masters Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel (AM-CGAO) et **compte parmi ses partenaires l'AFIGESE**, le réseau national des directeurs financiers, contrôleurs de gestion, évaluateurs et managers des collectivités territoriales. Ces partenariats visent à faciliter l'insertion professionnelle des étudiants et diplômés de la formation.

Cette formation se déroule sur deux années. **La première année du master (M1), ouverte en formation initiale et continue, vise à maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion et du management public.** Elle permet notamment de comprendre les enjeux, méthodes, outils et techniques du contrôle de gestion et de découvrir la diversité du métier de contrôleur de gestion dans les organisations privées et publiques. Elle apporte aussi des compétences transverses (GRH, finance, système d'information...) nécessaires au dialogue de gestion avec les parties prenantes du contrôleur de gestion.

La deuxième année du master (M2) s'effectue exclusivement en alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, autres dispositifs de formation continue). Elle vise la professionnalisation et la spécialisation des étudiants afin qu'ils soient capables de répondre aux besoins de pilotage des organisations publiques, parapubliques et privées.

Les enseignements sont dispensés par des enseignants-chercheurs et des professionnels de haut niveau (Cour des comptes, ministères, collectivités territoriales, grandes entreprises publiques et privées, cabinets de conseil et d'audit...). La professionnalisation des étudiants est progressive : **mission en alternance organisée tout au long de l'année, stage de 4 mois en M1 et alternance de 12 mois en M2.**

Des **conférences, le Workshop CG&MP** et les **Assises de l'AFIGESE** permettent aux étudiants de se tenir informés de l'actualité financière des secteurs public et privé. Ces événements favorisent l'échange, la mise en réseau et la créativité des étudiants. Les compétences acquises durant la formation permettent d'assurer l'employabilité immédiate et évolutive des diplômés.

De nombreuses entreprises privées et structures publiques recrutent nos étudiants en alternance et en stage : SAFRAN, SUEZ Eau, APRR, KEOLIS Bourgogne, TECHNICATOME, FRAMATOME, CEA de VALDUC, EDF, France 3 Bourgogne, SNCF, Ministère des Affaires Sociales, Ministère des Armées, Ministère de l'intérieur, Ministère de la culture, Dijon Métropole, Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud, CHU Dijon, Centre Hospitalier Sainte-Anne, Mutualité Française Bourguignonne, Cabinet Orfis, etc

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études)

Les métiers auxquels peuvent prétendre les diplômés sont vastes.

Des postes variés :

- Contrôleur de gestion
- Contrôleur budgétaire

- Contrôleur de gestion social
- Auditeur interne
- Contrôleur interne
- Conseiller de gestion
- Responsable administratif et financier
- Consultant en cabinets d'audit et de conseil

Au sein de diverses organisations publiques et privées :

- Entreprises publiques (ex. sociétés anonymes à capitaux publics, cotées en bourse)
- Entreprises privées concessionnaires et délégataires de service public (ex. entreprises de construction et gestion des autoroutes, d'exploitation des aéroports, de gestion des transports publics, de l'énergie, de l'eau...)
- Entreprises publiques locales : sociétés d'économie mixte (Sem), sociétés publiques locales (Spl) et sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp)
- Les trois fonctions publiques : État, collectivités territoriales, hôpitaux
- Établissements publics à caractère industriel & commercial (EPIC)
- Établissements publics administratifs (EPA)
- Etablissements privés de santé (cliniques privées, ESPIC), agences régionales de santé (ARS), Organismes de protection et de sécurité sociale, mutuelles, associations, ...
- Cabinets d'audit et de conseil

Dans tous les secteurs d'activité :

- Tertiaire : transport et entreposage, hébergement et restauration, télécommunications et médias, commerce, réparation d'automobiles et de motocycles, activités financières et d'assurance, activités immobilières, activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale, arts, spectacles et activités récréatives, autres activités de services...
- Industrie : industrie manufacturière, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution...
- Construction, agriculture
- Etc.

Les diplômés pourront également préparer les concours de la fonction publique ou s'orienter vers des études doctorales débouchant sur des carrières d'enseignant-chercheur ou de chercheur.

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation**

A l'issue de la formation, les diplômés auront acquis les savoir, savoir-faire et savoir-être nécessaires à l'exercice du métier de contrôleur de gestion et d'auditeur interne dans les secteurs public, parapublic et privé assurant des missions de service public. Les compétences acquises permettront aux diplômés d'assurer leur **employabilité immédiate et évolutive**.

Compétences techniques :

- Elaborer et suivre des budgets
- Calculer et analyser des coûts et des marges par produit, par activité, service, département...
- Réaliser un reporting, analyser des écarts, préconiser des actions correctives
- Piloter la masse salariale et les effectifs, évaluer des coûts cachés
- Concevoir, analyser et actualiser les tableaux de bord stratégiques, financiers, sociaux...
- Développer et fiabiliser des outils de pilotage et de reporting de l'activité
- Maîtriser la comptabilité publique (GBCP, normes IPSAS...)
- Maîtriser le droit public des affaires (ex. contrats de concessions, délégations de services publics)

- Elaborer des scénarios d'investissement et de fonctionnement, d'optimisation de la trésorerie et des ressources fiscales et financières
- Choisir les sources de financement adaptées au secteur public (emprunt, subventions, impôts...)
- Participer aux programmes d'audit interne et d'évaluation des politiques publiques
- Auditer des DSP et des marchés publics
- Construire et déployer des outils de contrôle de gestion RSO (social, environnemental, sociétal...)
- Conseiller les managers dans la gestion et le développement de leurs activités
- S'adapter au contexte culturel et politique des organisations publiques
- Gérer un projet
- Maîtriser les systèmes d'information : tableurs, bases de données, ERP

Compétences comportementales :

- Assurer l'exactitude des données
- Disposer d'un esprit d'analyse et de synthèse
- Savoir s'adapter à différents types d'interlocuteurs
- Savoir présenter des résultats aux managers
- Etre rigoureux et organisé
- Savoir travailler en équipe
- Communiquer en anglais
- Savoir convaincre, responsabiliser, manager

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation

Grâce à l'**alternance (12 mois)**, les étudiants disposent d'une véritable expérience professionnelle facilitant leur employabilité dans les secteurs public, parapublic et privé assurant des missions de service public.

Modalités d'accès à l'année de formation

■ Plein droit

L'admission en M2 CGOP est de plein droit pour les étudiants titulaires du M1 CGOP et du M1 CGOP Double Compétence de l'IAE Dijon.

■ Sur sélection : dossier et entretien

Le M2 CGOP est ouvert aux étudiants titulaires d'un M1 contrôle de gestion et audit organisationnel ou d'un M1 management public d'une autre université ou de tout diplôme compatible. Le M2 CGOP est accessible aux salariés du secteur public ou privé en congé de formation ou encore des salariés exerçant une activité professionnelle justifiant une VAE.

Procédure : La sélection se fait sur examen des dossiers de candidatures, puis entretien pour les candidats retenus.

Examen de dossier :

Des pré-requis en management public, comptabilité, finance et contrôle de gestion ainsi qu'une expérience professionnelle en contrôle de gestion ou audit (mission, stage, alternance, activité salariée...) seront appréciés par la commission pédagogique. Cette dernière appréciera également la qualité du dossier sur l'ensemble du parcours universitaire ainsi que les résultats en comptabilité, finance et contrôle de gestion.

Entretien :

La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat, son savoir-être, son expérience professionnelle en contrôle de gestion ou audit (mission, stage, alternance, activité salariée...) ainsi que son projet professionnel dans les secteurs public, parapublic ou privé assurant des missions de service public. A l'issue des entretiens, le jury arrête la liste définitive des candidats admis dans la formation. L'admission s'effectue dans les limites de la capacité d'accueil.

■ Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

Après examen de dossier et entretien individuel, les personnes exerçant une activité professionnelle et désireuses de suivre le parcours « Contrôle de Gestion des Organisations Publiques » en formation continue ont la possibilité de préparer la deuxième année du cursus, après validation éventuelle d'acquis et ajustement du programme des cours en rapport avec leur cursus antérieur.

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de l'IAE (03 80 39 54 20)

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.52.86)

■ Procédure administrative

Quelles que soient les modalités d'accès, le candidat doit **télécharger le dossier de candidature disponible sur l'application e-candidat du site internet de l'IAE** et l'envoyer au secrétariat avec les pièces demandées. Les dates d'ouverture et de clôture des candidatures seront également indiquées sur le site internet de l'IAE.

Organisation et descriptif des études

■ Schéma général des parcours possibles

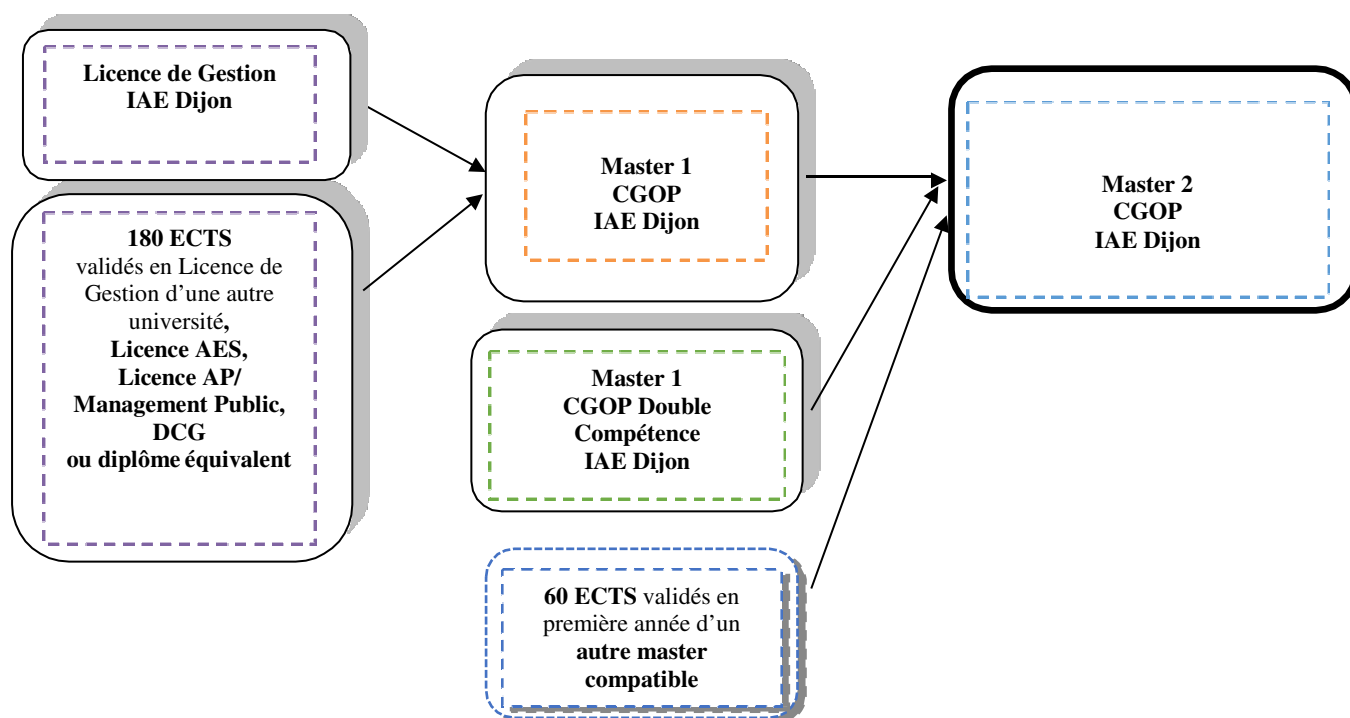


Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis
Légende – En blanc : cours mutualisés avec le parcours CG - En vert : cours spécifiques au parcours CGOP
SEMESTRE 3

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coeff
Fondamentaux du contrôle de gestion industriel et des services	Outils et méthodes de contrôle de gestion : comptabilités de gestion, budgets, stratégie	20			20	3	CT	3		3
	Management des systèmes d'information et contrôle de gestion	15	5		20	3	CC		3	3
	Contrôle de gestion des services	10			10	2	CC	2		2
TOTAL UE 1		45	5	0	50	8		5	3	8
<small>(1) CC : contrôle continu, CT : contrôle terminal</small>										
UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coeff
Performance globale des organisations	Contrôle de gestion et Responsabilité Sociale des Organisations	15			15	2	CC		2	2
	Aspects sociaux de la RSE - Contrôle de gestion social et audit social	16			16	2	CT	2		2
TOTAL UE 2		31	0	0	31	4		2	2	4
UE 3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coeff
Droit et comptabilité publique	Droit public des affaires	15			15	2	CT	2		2
	Gestion budgétaire et comptable publique (GBCP)	15			15	2	CT	2		2
	Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS)	12			12	2	CT	2		2
TOTAL UE 3		42	0	0	42	6		6		6
UE 4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coeff
Contrôle de gestion dans les services publics	Contrôle de gestion dans les entreprises publiques	15			15	2	CT	2		2
	Contrôle de gestion des collectivités territoriales	15			15	2	CT	2		2
	Contrôle de gestion hospitalier	15			15	2	CT	2		2
	Contrôle de gestion à l'Université	15			15	2	CT	2		2
Des conférences de professionnels sont organisées tout au long de l'année sur des thèmes variés : le contrôle de gestion entreprises privées concessionnaires et délégataires de services publics, les EPA, les EPIC, les mutuelles...										
TOTAL UE 4		60	0	0	60	8		8	0	8
UE 5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coeff
Communication du contrôleur de gestion	Communication orale	15			15	2	CT	2		2
	Animation d'une équipe	10			10	2	CC		2	2
	Certifications en anglais	30			30		Examen Cambridge			
TOTAL UE 5		55	0	0	55	4		2	2	4
TOTAL S3		233	5	0	238	30		23	7	30

SEMESTRE 4

UE 6	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coeff
Gestion financière	Finances publiques	15	5		20	3	CT	3		3
	Finance d'entreprise et de marchés	15.5			15.5	2	CT	2		2
TOTAL UE 6		30.5	5	0	35.5	5		5	0	5
UE 7	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coeff
Audit dans les services publics	Audit interne et évaluation des politiques publiques	20			20	3	CT	3		3
	Audit des délégations de service public (DSP) et des marchés publics	12			12	2	CT	2		2
TOTAL UE 7		32	0	0	32	5		5	0	5
UE 8	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coeff
Méthodes de management	Comptabilité analytique	15			15	2	CT	2		2
	Gestion de projet	15			15	2	CT + CC	1	1	2
	Business Game	24			24	1	CC		1	1
TOTAL UE 8		54	0	0	54	5		3	2	5
UE 9	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coeff
Séminaires en contrôle de gestion	Méthodologie de la recherche	10			10	2	CC		2	2
	Conférences et préparation aux concours de la fonction publique	40			40	2	CT		2	2
	Congrès internationaux/ Workshop Contrôle de gestion et Management public	33			33	1	CC		1	1
	Etude de cas, travaux collectifs et individuels	8.5			8.5		pas d'examen			
TOTAL UE 9		91.5	0	0	91.5	5		0	5	5
UE 10	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coeff
Intégration dans la vie professionnelle	Soutenance du mémoire de recherche	10			10	5	CT	5		5
	Soutenance du mémoire professionnel d'alternance					5	CT	5		5
	Encadrement de mémoires et suivi du projet professionnel	28			28					
	Assises de l'AFIGESE	20			20		pas d'examen			
TOTAL UE 10		58	0	0	58	10		10	0	10
TOTAL S4		266	5	0	271	30		23	7	30
TOTAL S3 et S4		499	10	0	509	60		46	14	60

Remarques :

- **Les contrats d'alternance** (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, autres dispositifs de formation continue) doivent être **signés au plus tard le 1er jour de la formation**.
- Les candidats sélectionnés pour suivre la **formation continue intégrée** dans le cadre d'un plan de développement des compétences ou d'un projet de transition professionnelle devront effectuer un **stage alterné en entreprise d'accueil d'une durée minimum de 630h**. Les candidats sélectionnés pour suivre la formation continue intégrée dans le cadre d'une reconversion ou promotion par l'alternance (pro-A) seront en alternance dans leur entreprise.
- Les enseignements sont complétés par de nombreuses **conférences** avec des professionnels de haut niveau.
- Les étudiants du CGOP participent aux **Assises de l'AFIGESE**. L'AFIGESE organise tous les ans ses Assises nationales de la fonction financière, du contrôle de gestion et de l'évaluation des politiques publiques. Plus de 400 congressistes sont attendus chaque année où ateliers, forums et table ronde jalonnent les deux journées.
- Le **workshop CG&MP** est une journée scientifique réunissant étudiants, universitaires et praticiens (directeurs financiers, contrôleurs de gestion, managers, consultants, évaluateurs des politiques publiques...) autour des problématiques de la comptabilité, du contrôle et de l'audit inhérentes au secteur public. Cet événement vise à renforcer les liens entre la formation, la recherche et la pratique, et ce au bénéfice de l'apprentissage des étudiants du Master CGOP. Structuré en table ronde, en ateliers participatifs et collaboratifs, l'événement favorise l'échange, la mise en réseau et la créativité des étudiants. L'événement est parrainé par des associations scientifiques et professionnelles.
- La formation prépare aux **certifications reconnues (TOEIC, Cambridge)** attestant les compétences en anglais en milieu professionnel.

■ **Modalités de contrôle des connaissances**

Principes généraux :

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée tous les ans par le Conseil Académique de l'Université de Bourgogne via le Référentiel commun des études.

Les examens se déroulent dans le respect du même référentiel commun des études.

Toutes les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université à cette adresse http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

Précisions :

La deuxième année du Master Contrôle de Gestion des Organisations Publiques (CGOP) est annualisée étant donné le régime de l'alternance. Les examens se déroulent selon le calendrier de l'alternance. **Il n'y a pas de session de rattrapage en seconde année de Master.**

Dispositions relatives à chaque matière figurant dans une U.E : Chaque matière figurant dans une UE donne lieu à une évaluation dont les modalités pratiques sont définies par l'enseignant en charge du cours. Les évaluations sont faites en contrôle continu (CC), en contrôle terminal (CT) ou en combinant les deux formes d'évaluation. Les modalités pratiques sont rappelées aux étudiants au plus tard lors de la première séance d'enseignement.

Dispositions relatives à l'alternance : Le suivi des contrats d'apprentissage ou des contrats de professionnalisation est effectué grâce au livret de l'alternant, disponible auprès du service de formation continue et d'alternance de l'Université de Bourgogne. Les tuteurs (professionnel et universitaire) échangent

régulièrement et se rencontrent au moins 1 fois dans l'année et font le point des apprentissages et des missions confiées aux alternants. La fin du contrat est l'occasion de rédiger un mémoire professionnel qui fait l'objet d'une soutenance. La soutenance a lieu en présence des deux tuteurs. Le jury attribue au candidat une note prenant en considération le travail de l'alternant dans l'entreprise, la qualité du mémoire présenté ainsi que la qualité de la soutenance.

Soutenance du mémoire de recherche : La soutenance permet aux étudiants de présenter devant un jury d'universitaires un sujet de recherche en lien avec l'une des missions réalisées durant son année d'alternance. La préparation de cette épreuve se fait grâce aux différents cours dispensés en première et deuxième année (méthodologie de la recherche, les thèmes de recherche en contrôle, ...) et au suivi personnalisé du tuteur universitaire. Le jury attribue une note en fonction du choix de la problématique, la pertinence du cadre théorique, la méthodologie mobilisée et les résultats obtenus et le recul nécessaire qu'un contrôleur de gestion doit avoir pour aider le dirigeant à prendre des décisions.

Le Master Mention Contrôle de gestion et Audit organisationnel, parcours-type « Contrôle de gestion des Organisations Publiques » est attribué aux étudiants qui ont validé leur année avec une moyenne générale supérieure à 10 sur 20 et obtenus les 120 crédits ECTS correspondant aux quatre semestres d'enseignement et d'activité professionnelle. Le barème d'attribution des mentions par année du Master est le suivant : de 10 à 11,99/20 : Mention Passable, de 12 à 13,99/20 : Mention Assez-Bien, de 14 à 15,99/20 : Mention Bien, plus de 16/20 : Mention Très Bien.